



Colmar-Berg, le 8 mars 2023

*Administration communale de  
Colmar-Berg*

## **AVIS AU PUBLIC**

En application de la loi modifiée du 10.06.1999 relative aux établissements classés, le collège échevinal de la commune de Colmar-Berg informe le public que la SA Goodyear a sollicité auprès du Ministre du Travail et de l'Emploi une autorisation (3A/2023/0573/174) relative à l'exploitation d'un élévateur à plateforme pour personnes de la marque John Cockerill, du type GOOD66 à Colmar-Berg, zone industrielle Piret.

Le présent avis est affiché à la maison communale du 9 mars 2023 au 23 mars 2023 inclusivement.

Colmar-Berg, le 8 mars 2023  
Pour le collège des bourgmestre et échevins  
Le bourgmestre, le secrétaire,